

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amap Aups-Moissac Du samedi 15 mars 2025 Au Thiercelieux à Aups

Présents :

Représentés :

Excusés :

Ordre du jour :

- Rapport moral 2024
- Rapport d'activité 2024
- Bilan financier 2024
- Élection du Conseil d'Administration
- Proposition de Nina (gelées et sirops)
- Fromages de chèvre Succession d'Aurélié
- Vin : Bilocq remplace Schoenenberger
- Proposition d'huile d'olive par plusieurs producteurs
- Parole aux producteurs.trices :
 - Sonia et Loïc : bilan du contrat à la carte, enquête de satisfaction
- Parole aux amapien.nes
- Participation aux Forums des Associations en septembre

L'amap remercie le Thiercelieux pour son accueil, les référent-es, les présent-es, les personnes représenté-es par procurations, et les personnes qui tiennent les permanences.

- Rapport moral 2024

Nombre d'adhérents 49, dont 11 producteurs

Parmi les consomm'acteurs : (38) 15 départs, 9 nouvelles adhésions,
6 adhésions de moins que l'an dernier

Producteur·ices en 2024:

- Elisa Apostolo : contrats poulets
- Blandine et Vincent Arcusa : contrats pain
- Philippe Bilocq : contrats pommes et poires, confitures et gelées, cidre, jus de pommes, poires et coings
- Yann Farges : contrats miel
- Aurélié Gilloppe: contrats fromages de chèvre
- Fiona et Francis Girard : contrats viande d'agneau
- Nina Lejeune : contrats œufs
- Sonia Markotic et Loïc Gianati : maraîchers
- Véronique Quinot : contrats viande de bœuf
- Jean Schoenenberger : contrats vin
- Le Jas du Vignal : contrats fromages de brebis et viande d'agneau

Référents :

- Légumes : Léa David
- Fromages brebis du Jas : Edwige Kerverdo (Cadoret)
- Pommes poires + vin à venir : Cécile Schreyeck (prête à céder la place, si volontaire)
- Viande d'agneau du Jas : Edwige Kerverdo
- Viande de bœuf : Nathalie Wassermann
- Volailles : Martine Jaegly
- Pain : Vincent Semon : remplacé par Cyril Grassone à partir de juin 2025
- fromage de chèvre : Edwige Kerverdo

- Rapport d'activité 2024

L'activité principale de l'amap est la distribution des paniers.

- Les permanences :

Rappel : chaque adhérent·e s'engage à tenir 2 permanences par an minimum. Pour chaque distribution, il est demandé un·e amapien·ne et un·e producteur·ice/référent·e.

Il y a souvent des dates sans permanencier·es, surtout en hiver où il y a davantage de flottement.

Certain·es producteur·ices s'inscrivent après coup. Lorsqu'aucun producteur n'est inscrit, c'est Loïc qui reste.

Il est remarqué que lorsque les producteur·ices restent pendant la distribution, le taux de renouvellement de contrat est plus élevé car plus d'échanges avec les amapien·nes..

→ **Le tableau des permanences sera renvoyé plus souvent.**

→ **Merci de vous inscrire en amont afin de permettre à Loïc de se libérer.**

- La fête de l'amap en mai à Bounas : succès limité, très peu de monde
- Partenariat avec ASCL Moissac pour un ciné-soupe en avril autour de la déforestation liée à la production d'huile de palme : l'amap a fourni les légumes pour la soupe
- Le site internet créé par Cyril est en ligne : on y trouve les présentations des producteur·ices, les actualités de l'association mais aussi un récapitulatif des prochaines distributions. Il est très fonctionnel, permet la visibilité.

- Bilan financier 2024

Synthèse : moins d'adhésions que l'an dernier

Caisse de solidarité au 31/12/2024

		SOLDE	
	Caisse de solidarité au 31/12/2020		1 082,00 €
	Année 2021	148,00 €	1 230,00 €
Cotisations	Dépense 2021	0,00 €	1 230,00 €
	Année 2022	205,00 €	1 435,00 €
Panier de s	Dépense 2022	-650,00 €	785,00 €
	Prorata amap Carcès	-261,00 €	524,00 €
	Année 2023	164,00 €	688,00 €
	Dépense année 2023	0,00 €	688,00 €
	Année 2024	149,00 €	837,00 €
	Dépense année 2024	0,00 €	837,00 €
	Payzaou (boissons)		33,10 €
	Enlainez-vous (30€+70€ don)		100,00 €
	Total AG		133,10 €
	Fête de l'AMAP		
	Univers en Jeux		350,00 €
	2 musiciennes		500,00 €
	Fromage de chèvre		15,00 €
	Payzaou		11,18 €
	Total fête de l'AMAP		876,18 €
	Bière fête de l'amax 2023		42,00 €
	TOTAL PRODUITS	725,00 €	TOTAL CHARGES
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-499,92 €	1 224,92 €

ACTIF		PASSIF	
Banque au 31/12/2024	1 738,42 €	Banque au 31/12/2023	2 127,34 €
Caisse au 31/12/2024	96,14 €	Caisse au 31/12/2023	207,14 €
		Résultat de l'exercice	-499,92 €
TOTAL	1 834,56 €	TOTAL	1 834,56 €

- Votes

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

- Élection du Conseil Collégial

Rappel : le conseil collégial se compose de minimum 6 membres dont au moins 2 producteur·ices.

Les membres sortants se représentent, à l'exception de :

Brindille Soubrane qui a déménagé sous d'autres cieux.

Nina Lejeune qui manque de disponibilité, et ne souhaite pas se représenter.

Carole Breton, qui est absente.

Le nouveau conseil est élu à l'unanimité, il se compose de :

Vincent Arcusa [producteur]

Léa David

Nora Foulon

Loïc Gianati [producteur]

Cyril Grassone

Martine Jaegly

Cécile Schreyeck

Nathalie Wassermann

- Proposition de Nina : gelées et sirops

Depuis presque 2 ans, en plus des poules, Nina opère une diversification sur sa ferme avec des plantes qu'elle transforme en gelées et sirops. (thym, romarin, coquelicot...)

Il est difficile de faire un contrat régulier sur ces produits qui sont très ponctuels.

→ Ils seront proposés sous forme d'un contrat ponctuel (comme le miel) indépendant des œufs, avec 2 ou 3 distributions dans l'année.

- Évolutions 2025

- Les fromages de chèvres

Aurélie Gilloppe a cessé son activité de production de fromage de chèvres fin 2024. Suite à une transition délicate sur sa ferme avec les nouveaux repreneurs, qui ne nous ont pas sollicité pour poursuivre ce partenariat, nous avons sollicité Elsa et Teddy, sur les recommandation d'Aurélie.

Bienvenue à Elsa et Teddy, chevrier·es à Baudinard sur Verdon, au Mas de Cabre Verde, visité par quelques membres de l'AMAP. C'est leur 10ème saison au total : avant ils étaient à Méounes, sur une exploitation dont ils n'étaient pas propriétaires. Installés depuis 4 ans à Baudinard, leur ferme commence à se stabiliser. Ils ont débuté avec peu de chèvres, et se sont concentrés sur l'extension du troupeau ces 4 dernières années. La production a donc augmenté aussi, et ils sont heureux de trouver de nouveaux circuits de vente.

Aujourd'hui, ils ont une centaine de chèvre : c'est leur seuil maximum. Le changement de terroir a permis un renouvellement du troupeau. Et cette saison démarre de façon très dense, avec 80 mises bas en une semaine !

Ils sont labellisés Agriculture Biologique, et pratiquent le grand pastoralisme : les chèvres sont 7 à 8 h par jour en colline du lundi au vendredi. Le week-end elles sont au fourrage, pendant qu'ils assurent la vente à la ferme.

Leurs produits :

Fromage frais, mi affiné, sec, tomettes 300g, faisselle
pas de brousse pas d'aromatisé

Les contrats s'étendront du 15 avril à fin octobre. Vous pourrez vous adresser à leur référente, Edwige.

- Le vin

Jean Schoenenberger est en train de vendre son exploitation, il ne tient pas à s'engager auprès de l'Amap pour fournir le vin cette année.

A la place, nous proposerons le vin de Philippe Bilocq, qui fournit déjà les pommes et autres produits dérivés.

- Proposition d'huile d'olive

Plusieurs des producteurs et productrices de l'Amap font de l'huile d'olive (Loïc et Sonia, Elisa, Nina), en petite quantité. Il est soumis la proposition de passer par l'Amap pour la vente. S'agissant de petits volumes, il n'est pas possible de proposer des contrats réguliers.

- les producteur·ices s'entendent entre eux pour imaginer une proposition qui convienne à chacun·e
- l'Amap diffusera un sondage pour évaluer la quantité qui intéresse les amapien·nes
- en fonction, une proposition sera validée ou non en conseil collégial

- L'agneau

Le GAEC des Pierres qui roulent cesse sa production de viande : Fiona et Francis continueront de pratiquer seulement en tant que bergers. Donc ils ne proposeront plus de colis d'agneau. L'Amap envisage donc de prospecter pour les remplacer.

- Le Jas du Vignal propose déjà de l'agneau (de lait)
- Payzaou travaille avec le GAEC La rouge qui bouge, installé à La Palud

Le conseil collégial creusera la question.

- parole aux producteurices

En terme de fonctionnement, les producteurs et productrices de pain, œuf, poulet, et fromages de brebis mutualisent leur trajet depuis Sillans : ils et elles font donc moins souvent la route en personne. Mais à partir de ce planning, ils·elles s'organiseront pour rester la permanence lorsqu'ils·elles sont de tournée.

- Sonia et Loïc

- contrat hiver 12€ : le prix moyen réel 13,14€ pour les contrats complets et 12,47€ pour les demi-paniers

- Bilan de l'année : satisfaisant. Bonne récolte de pommes de terres, carottes, choux. Quelques problématiques de production : les choux cabu (commencent tout juste à pommer, ils arrivent enfin) ; les courges (problème de conservation cette année, il est envisagé l'achat d'un radiateur), coulée de boue sur les semis de radis, carottes, salades.

Loïc remercie les amapien·nes pour la confiance et l'adhésion. Il y a beaucoup de concurrence, pour eux, l'Amap c'est magnifique.

- Ils ont besoin d'avoir les remontées en cas de problématiques (par ex : tomates un peu dures) . Dans cette perspective, une enquête de satisfaction sera diffusée.
- Il est envisagé un contrat à la carte/forfait, en cas de surplus de production : afin d'éviter un transfert d'argent sur le lieu de l'AMAP, et de permettre une contractualisation. Détail à venir le cas échéant.

- Grosse problématique foncière

Loïc et Sonia sont propriétaires du terrain où il y a leur maison et la distribution de l'AMAP, mais ils louent le terrain du Petit Loup (2-3 hectares) sur lequel il y a les tunnels, forages, électricité...

Ce terrain a été mis en vente par le propriétaire à un prix très élevé (55 000€), dû en partie aux infrastructures installées par Loïc et Sonia. Au mois de janvier, la SAFER a stoppé la vente en faisant préemption, et estimé que ce terrain ne pouvait être vendu plus de 21 000€ (pour info, le propriétaire souhaitait au départ vendre ce terrain 70 000€).

Loïc et Sonia se portent acquéreurs au prix de la SAFER (21 000€) si la vente est maintenue à ce prix, (mais situation financière très précaire) mais le propriétaire peut choisir de retirer son bien de la vente. Donc grosse inquiétude que la vente soit retirée et que le bail ne soit pas reconduit (durée 9 ans, se termine en 2027)

Le propriétaire a 6 mois pour décider s'il retire son bien de la vente ou pas.

En cas de perte de ce terrain, il et elle ont décidé d'arrêter le maraîchage.

Affaire à suivre, des solutions sont possibles : un Groupement Foncier Agricole pourrait investir (constitué par exemple d'adhérent·es de l'AMAP)

o Nina

- Mauvaise année 2024 sur la ferme à cause de la prédation, qui a nécessité un rachat de poules, La diversification lancée en 2023 a été mal gérée en 2024 , donc peu de ventes à côté.

C'est la 1ère année avec déficit aussi élevé.

- En 2024 il y a eu des augmentations de prix, quelques loupés sur commandes...

Les aménagements de contrats sont en partie à l'origine de ces erreurs.

- Côté AMAP, sur les contrats jusqu'à fin juin, il y a une baisse : seulement 17 contrats en cours. En moyenne l'AMAP représente 22 boîtes par distribution, soient 135 œufs.

L'objectif 2025, c'est une production de 350 œufs en moyenne par jour sur la ferme. L'AMAP représente donc 1/2 journée de ponte, et 10 % des ventes.

C'est intéressant pour le rapport sur le temps d'investissement dans ce circuit de vente spécifique.

- Se questionne sur la prise d'un référent, parce que mauvaise dans le suivi de paiement. Martine se propose d'être référente.

- Toujours en bio, toujours partenaire de la fabrique d'aliment coopérative (donc alimentation ultra locale et contrôlée). Poursuit une expérimentation de biosécurité en plein air, donc les poules sont en plein air tout le temps.

o Blandine et Vincent

- 2024 a été une année correcte.

- Les demandes ont un peu diminué à l'AMAP, mais ce n'est pas grave, parce que les autres lieux de distributions compensent : les 2 fournées du mardi sont pleines, et ce que l'AMAP ne prend pas va sur les lieux de ventes collectifs.

- Les graines de pois chiches et de petit épeautre ont peu marché parce que pas visible sur le contrat.

Donc, prochainement il y aura (pour ces denrées) un contrat par trimestre, à part celui du pain. A voir si c'est proposé en sachets ou en vrac (venir avec ses propres contenants).

- Les semis de printemps ne sont pas finis, mais ce n'est pas grave.

Pas de proposition de farine de blé, car ils gardent tout pour le pain. D'autant plus qu'il s'agit de blés anciens, qui ne sont pas évidents à utiliser quand on n'a pas l'habitude (texture).

- Nina pour le Jas (fromages de brebis)

Ils sont désolés pour leur absence aujourd'hui, impossible de venir (maladie, paternité)

- Nathalie pour Véronique (le bœuf)

Le contact est difficile, peu de communication : elle ne vient pas vers l'amap, ne nous tient pas au courant, c'est à nous de la chercher.

Le contrat automne a été reporté une première fois à février pour souci de santé. Puis une deuxième fois pour un autre problème. Donc pas de livraison de bœuf avant l'automne.

- Les vaches de race Aubrac sont maintenant recherchées pour être vendues à l'exportation, donc c'est dur d'en trouver à un prix raisonnable pour renouveler le troupeau, donc Véronique garde ses génisses pour renouveler.

- Elsa :

En parallèle des fromages de chèvres, possibilité de proposer de la viande de cabri (cabris de 20kg, donc viande rouge pas cabri de lait).

Jusque là, elle ne proposait pas de colis, car c'est inadapté à la vente à la ferme. Donc pièces à l'unité sous vide. + saucisse et merguez.

À voir ce qui sera possible de proposer à l'amap : il y a deux sessions d'abattage dans l'année (2x15 chevaux)

Elle revient vers nous en fonction des dates.

- La parole aux amapien·nes

- Ivan : dernière AG quelqu'un avait dit qu'il envisageait de se lancer dans les kiwis : Cécile Plauchud : pour le moment en sommeil
- Loïc : Olivier Plauchud, ancien producteur de porcs, dans le coma suite à une agression subie à Aups samedi dernier.
- Audrey Zorzan : 2 pistes pour redynamiser amap : - proposer des agrumes - amap du jeu, emprunt au Thiercelieux...

→ Le conseil collégial se penche sur ces deux propositions.

- Cyril, pour l'école des Salles : sollicite le soutien de l'amap pour financer la venue d'un chef Papou le 3 juin en rencontre avec les scolaires. C'est une très chouette opportunité qui a un coût important, donc en quête de multiples partenaires pour concrétiser cette rencontre.

→ ok pour financer, montant à l'étude selon les besoins.

- participation au Forum des asso en septembre :

Fin de l'AG à 15h45

dégustation des fromages de chèvres d'Elsa et du vin de Bilocq
gouter partagé,
aprem jeu animée par le Thiercelieux